

Délibération du Conseil municipal du 04 avril 2024

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 077-217702570-20240404-36_2024-DE



Date de convocation : L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Maxence GILLE, Maire.

22/03/2024

En exercice : 27 Présents : M. Maxence GILLE – M. Daniel SEVILLANO – Mme Catherine BEGUIN – M. Pierre COURTIER – Mme Nathalie COUILLARD – M. Romain SEVILLANO – Mme Christelle REMERE – M. Laurent COURTIAT – Mme Jeanine TURLURE – M. Nicolas LAVALLEE – M. Sébastien COSTARD – Mme Auziria MENDES – M. Georges BACCON – M. Jean-Paul BORIE – Mme Cindy MOUSSI – LE GUILLOU – M. Jean-Michel LEMSEN - Mme Brigitte DA SILVA.

Présents : 17

Votants : 23

Pouvoirs : Mme Sylvie FOUGERAY à Mme Jeanine TURLURE – Mme Karine ROUSSET à M. Daniel SEVILLANO – M. Jacques TOUPRY à M. Georges BACCON - M. Cyril DEBOOSERE à M. Sébastien COSTARD - Mme Clarisse NOEL à M. Pierre COURTIER – M. Fabrice DELARGILLIERE à M. Jean-Michel LEMSEN.

Absents excusés : M. Olivier GANDAR – Mme Mélanie GENTILS – Mme N'Deye DIA BRANDONNE – Mme Rafea LAOUADI.

Madame Christelle REMERE a été élue secrétaire de séance.

N° de délibération : 36-2024

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023

Le Conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023,

- Décide, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat de fonctionnement

A. Résultat de l'exercice	+ 68 972,03 €
B. Résultats antérieurs reportés	+ 172 805,84 €
C. Résultat à affecter	+ 241 777,87 €

Solde d'exécution de la section d'investissement

D. Solde d'exécution cumulé d'investissement	- 5 796,63 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement	+ 43 560,55 €

Excédent de financement

F = D + E	+ 37 763,92 €
Report en investissement R 001 :	0,00€
Report en fonctionnement R 002 :	+ 241 777,87 €
Déficit reporté D 002 :	0,00 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Approuve la reprise du résultat de l'exercice 2023 du compte administratif, telle que présentée.

Fait à Lizy sur Ourcq, le 04 avril 2024.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Le Maire,
Maxence GILLE



La secrétaire de séance,
Christelle REMERE

